

**REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-trois, le quinze février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

**Présents** : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Anne BOUQUIER, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA, Madame Anab LEFFRAY.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	26	23

**Date de la convocation**

9 février 2024

**Date d'affichage**

9 février 2024

**Absents ayant donné un pouvoir** : Mme Aline MERIAU à M. BAUMY, M. Yann BOUGUENNEC à M. Bruno GODET, M. Pierre HABERT à M. Gérard HUET.

**Absents excusés** : Monsieur Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Madame Vanessa CHABOURINE,

A été nommé secrétaire : Madame Marianne HUREL

Objet de la délibération  
7 Finances Locales  
7121- Budget primitif

Monsieur le Maire et Madame Marianne HUREL, Adjointe aux Finances, présentent le budget primitif Assainissement de la commune pour l'année 2024.

2024-013 - Vote du Budget Primitif Assainissement 2024

**Dépenses d'exploitation**

-Chapitre 011 - Charges à caractère général : 10 000 €

-Chapitre 66 – Charges financières : 12 000 €

-Chapitre 023 – Virement à la section Investissement : 17 500 €

-Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre section : 153 100 €

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

**Recettes d'exploitation**

-Chapitre 70 – Vente de produits finis : 120 000 €

-Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 72 600 €

et publication ou notification  
21/02/2024

**Dépenses d'investissement**

-Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 140 000 €

-Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 63 500 €

-Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 72 600 €

**Recettes d'investissement**

-Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 17 500 €

-Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 153 100 €

-Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 105 500 €

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le

ID : 045-214501421-20240215-2024\_13-DE



Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**-VOTE** le budget primitif Assainissement 2024 qui s'équilibre à la somme de 192 600 € en section de fonctionnement et à la somme de 276 100 € en section d'investissement tel que présenté ci-dessus et joint en annexe.

Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,  
Marianne HUREL



Le Maire,  
Frédéric MURA

